

MEDASYS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 7 273 044,94 euros

Siège social : Espace Technologique de Saint Aubin, 91193 Gif-sur-Yvette

319 557 237 R.C.S. Evry

Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2012

1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions

3 mai 2012

2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :

A la date du 3 mai 2012, la société détient 165 311 actions représentant 0,65% du capital.

3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société :

100% des titres auto-détenus au 3 mai 2012 sont affectés à la gestion du contrat de liquidité.

4) Objectifs du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai :

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDASYS par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

5) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société pourrait acquérir et prix maximum d'achat :

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société n'entend pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 3 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 7 626 996 euros.

6) Durée du programme de rachat :

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2012, soit jusqu'au 3 novembre 2013.

7) Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 30 septembre 2011	170 384	1,22%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0	
Nombre de titres détenus au 3 mai 2012 (en titres + en pourcentage)	165 311	0,65%
Valeur comptable du portefeuille au 3 mai 2012	99 029 euros	
Valeur de marché du portefeuille au 3 mai 2012	107 452 euros	

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
			Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Vente à terme
Nombre de titres	183 412	188 485				
Échéances maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction						
Prix d'exercice moyen	0,62	0,63				
Montant	113 319	119 216				